



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE

Trente-troisième session

Lodz (Pologne), 10-13 mai 2022

Ordre du jour provisoire annoté

I. Questions liminaires

1. **Élection du Président et des vice-présidents et nomination des rapporteurs**
2. **Adoption de l'ordre du jour et du calendrier**
3. **Déclaration du Directeur général**
4. **Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO**
5. **Déclaration du Président de la trente-deuxième session de la Conférence régionale pour l'Europe**

Cette déclaration sera l'occasion de présenter succinctement les résultats des débats de la trente-deuxième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe (Tachkent [Ouzbékistan], 2-4 novembre 2020) sur les questions intéressant la région Europe et Asie centrale.

6. **Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)**
7. **Déclaration du porte-parole des organisations de la société civile**

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

II. Questions de politique et de réglementation mondiales et régionales

8. **Répercussions de l'agression de l'Ukraine par la Fédération de Russie sur la sécurité alimentaire et l'agriculture, notamment sur les prix des produits alimentaires, au niveau mondial¹**

9. **Vers des systèmes agroalimentaires porteurs de transformation en Europe et en Asie centrale – Mesures régionales à l'appui de la mise en œuvre du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO**

La volonté d'améliorer les systèmes agroalimentaires est profondément inscrite dans le programme politique de la région Europe et Asie centrale en raison de son importance économique et culturelle. Si des progrès ont été accomplis dans la région, celle-ci fait face à plusieurs contraintes concomitantes et interdépendantes qui entravent le développement, notamment la pauvreté, l'insécurité alimentaire, les inégalités, le chômage, la dégradation de l'environnement et les risques liés aux catastrophes naturelles.

Il est communément admis qu'il est indispensable de transformer les systèmes agroalimentaires dans le cadre d'une approche globale pour surmonter ces défis nombreux, atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Les événements récents ont donné une nouvelle impulsion au programme de transformation des systèmes agroalimentaires et ont souligné à quel point il était urgent de revoir la façon dont nous produisons, utilisons et consommons les aliments. Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, notamment les multiples dialogues nationaux et régionaux qui ont eu lieu à cette occasion, ont permis aux gouvernements et aux parties prenantes de partager leurs connaissances et leur savoir-faire sur les actions et les politiques menées en vue de transformer les systèmes agroalimentaires. Désormais, le discours est résolument tourné vers le bien-être nutritionnel et une alimentation saine pour tous, qui favorisent des approches inclusives et axées sur les personnes, promeuvent l'égalité et l'équité et offrent des solutions fondées sur la nature afin de réduire au minimum les effets néfastes des systèmes agroalimentaires sur l'environnement et les ressources naturelles de la planète.

La vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 26) et le Sommet Nutrition pour la croissance², ainsi que les défis liés à la pandémie de covid-19, ont également contribué à faire évoluer les mentalités et ont permis de s'accorder sur le fait qu'il fallait, de toute urgence, étudier les possibilités de synergies sur les plans environnemental, économique et social afin de garantir la sécurité alimentaire et une bonne nutrition dans la région (en tenant compte de l'épidémie d'obésité). Il s'agit notamment d'accroître et de diversifier la production alimentaire au niveau local et de s'intéresser aux besoins des consommateurs et à l'environnement alimentaire. La situation nécessite de veiller à une production et une transformation plus durables et plus résilientes des aliments dans le contexte du changement climatique, d'utiliser et de gérer les ressources naturelles de manière efficace, d'enrayer l'appauvrissement de la biodiversité et de faire face à la crise climatique. Il importe de suivre une démarche globale et multisectorielle en adoptant, entre autres initiatives, une approche solide telle que l'approche «Une seule santé».

Le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO recentre et réoriente résolument les activités et les ressources de l'Organisation de sorte que celle-ci développe les partenariats avec les Membres en

¹ Voir le document intitulé *Lettre de Membres de la FAO – demande d'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour de la trente-troisième session de la Conférence régionale pour l'Europe* (ERC/22/INF/14).

² Le Sommet Nutrition pour la croissance (2021) s'est tenu à Tokyo les 7 et 8 décembre 2021. Pour plus d'informations, consulter le site <https://nutritionforgrowth.org/events/>.

faveur de la transition vers des systèmes agroalimentaires *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables qui permettent d'apporter *des améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie*, en ne laissant personne de côté. Le Cadre stratégique, qui a été établi sous l'angle des ODD 1, 2 et 10, fait des questions de genre, de jeunes et de l'inclusion les thèmes transversaux à intégrer dans toutes les interventions programmatiques de la FAO afin de ne laisser personne de côté. Ces thèmes font écho aux quatre leviers de changement mis en évidence lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (droits humains, innovation, financement, et égalité des genres et autonomisation des femmes). L'autonomisation des jeunes figure également parmi les grandes priorités établies pendant le Sommet.

Le document d'information portant la cote ERC/22/2 résumera les questions prioritaires auxquelles la région Europe et Asie centrale doit répondre afin de parvenir sans tarder à un équilibre optimal entre les systèmes agroalimentaires, d'une part, et l'environnement et les ressources naturelles, d'autre part. Il soulignera la nécessité de promouvoir une alimentation saine et de faire en sorte que les consommateurs aient voix au chapitre et occupent une place centrale. Il mettra également en évidence la manière dont le principe consistant à ne laisser personne de côté peut être intégré dans toutes les actions liées au développement agricole et rural et présentera les principales interventions visant à rendre l'agriculture plus respectueuse de l'environnement et à transformer les systèmes agroalimentaires dans la région.

Compte tenu des résultats du Sommet sur les systèmes alimentaires et de leur importance pour la région, les Membres seront invités à présenter leurs priorités et les mesures qu'ils mettent en œuvre pour transformer les systèmes agroalimentaires.

10. Des chaînes de valeur alimentaires durables au service de la nutrition – Une approche concrète pour transformer les systèmes agroalimentaires en faveur d'une alimentation saine en Europe et en Asie centrale

Se pencher sur les chaînes de valeur alimentaires durables du point de vue des résultats nutritionnels est un moyen efficace de transformer les systèmes agroalimentaires en ne laissant personne de côté. Les résultats nutritionnels permettent non seulement de déterminer des pistes à suivre pour l'élaboration de politiques et de projets d'intervention, mais aussi de déceler des possibilités d'investissement responsable dans les systèmes agroalimentaires.

Le document d'information portant la cote ERC/22/3 s'appuiera sur les travaux réalisés ces dernières années par les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome en ce qui concerne les chaînes de valeur alimentaires durables au service de la nutrition³, l'accent étant mis sur la région Europe et Asie centrale. Il montrera que des chaînes de valeur alimentaires durables au service de la nutrition permettent à tous d'avoir accès à des aliments nutritifs (cible 2.1 des ODD) et indiquera de quelle manière elles peuvent être prises en compte dans le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO (*amélioration de la nutrition*, une alimentation saine pour tous, ne laisser personne de côté). Il présentera différentes structures de gouvernance et modalités de marché, notamment les marchés publics, les marchés de gros et les supermarchés. Les thématiques sociales, économiques et environnementales seront également mises en lumière, en particulier les pertes et le gaspillage alimentaires. Le rôle du secteur privé sera abordé sous l'angle de la conduite responsable des entreprises et des mécanismes de vérification préalable. Des données de référence régionales seront produites à partir de la dernière vue d'ensemble régionale de la sécurité alimentaire et la nutrition (*Regional Overview of Food Security and Nutrition*), notamment en ce qui concerne la situation nutritionnelle et l'accessibilité des aliments sains. Des exemples illustreront les meilleures pratiques applicables aux chaînes de valeur alimentaires durables au service de la nutrition qui pourraient être transposées à plus grande échelle dans la région.

³ Pour obtenir de plus amples informations sur les chaînes de valeur alimentaires durables au service de la nutrition, voir <https://www.fao.org/3/i9292en/I9292EN.pdf> (en anglais).

Les Membres seront invités à faire part de leurs expériences quant à la mise en œuvre de l'approche relative aux chaînes de valeur et à indiquer les difficultés qu'ils rencontrent.

III. Questions relatives au Programme et au budget

11. Résultats régionaux, priorités, les quatre améliorations et les objectifs de développement durable

Ce point de l'ordre du jour comportera deux documents d'information qui traiteront: i) du rapport sur les résultats de la mise en œuvre du Programme de travail 2020-2021 et des enseignements tirés⁴; et ii) des priorités régionales pour l'exercice 2022-2023 et au-delà⁵.

Le premier document d'information (ERC/22/4) portera essentiellement sur les résultats obtenus dans la région au cours de l'exercice biennal 2020-2021, notamment les éléments marquants de la mise en œuvre des cadres de programmation par pays dans la région Europe et Asie centrale, les résultats des initiatives régionales, ainsi que les thèmes transversaux. Le point de l'ordre du jour sera consacré aux dimensions régionales des principales mesures de suivi adoptées dans la région européenne, notamment les informations relatives à l'appui fourni dans le cadre de la préparation du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et les différentes mesures adoptées au niveau national, ainsi que les questions intéressant la mise en œuvre de l'approche «Une seule santé» au sein de la région. Plus précisément, ce point sera l'occasion de tirer des enseignements et de formuler des recommandations aux fins de la future exécution des activités dans la région.

Les Membres souhaiteront peut-être formuler des observations sur les données d'expériences et les enseignements tirés de la mise en œuvre des activités dans la région.

Le second document d'information (ERC/22/5), qui mettra en évidence les domaines d'activités prioritaires, présentera un aperçu des évolutions et des faits nouveaux observés dans la région, notamment en ce qui concerne les dimensions régionales liées au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et au repositionnement du système des Nations Unies pour le développement. Sur la base de ces défis, il présentera les priorités régionales des travaux de la FAO pour le nouvel exercice biennal en insistant sur les enjeux de chaque initiative régionale. Au programme figureront les résultats issus du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, les mesures adoptées au niveau national et la suite donnée à l'Accord de Paris. Le document exposera l'approche régionale relative à la mise en œuvre du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, notamment la façon dont les priorités régionales contribuent à la réalisation des domaines prioritaires du Programme (DPP) et favorisent la concrétisation des ODD dans la région.

Il est prévu que les Membres examinent le programme de travail proposé et les domaines prioritaires au regard de leur contribution aux ODD aux niveaux national et régional.

12. Informations actualisées sur l'élaboration de la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation

Informations actualisées sur l'élaboration de la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation et présentation des grandes lignes et de la feuille de route.

13. Informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique

L'état d'avancement de l'élaboration de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique, qui servira de cadre d'orientation pour le Programme de travail de la FAO dans la région, sera présenté aux Membres afin qu'ils formulent des observations.

⁴ ERC/22/4 Résultats de la FAO dans la région 2020-2021.

⁵ ERC/22/5 Priorités dans la région Europe et Asie centrale au regard du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO.

14. Synthèse des évaluations réalisées par la FAO dans la région Europe et Asie centrale en 2020-2021

Cette synthèse vise à informer la Conférence régionale pour l'Europe et l'Asie centrale des résultats des évaluations menées par le Bureau de l'évaluation entre 2020 et 2021, ainsi que des enseignements qui en ont été tirés, en les croisant par ailleurs avec les éléments factuels qui figuraient dans la synthèse régionale élaborée en 2020. Le document portera essentiellement sur les trois initiatives régionales et leurs composantes, tandis que les DPP, nouvellement établis, serviront de cadre pour l'analyse et la synthèse des résultats.

IV. Autres questions

15. Programme de travail pluriannuel 2022-2025 de la Conférence régionale pour l'Europe

La mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel se présente comme un dispositif visant à renforcer le rôle des conférences régionales dans la gouvernance et les processus décisionnels de la FAO. Le document abordera les progrès accomplis en ce qui concerne les indicateurs et les objectifs de la Conférence régionale pour l'Europe en sa qualité d'organe directeur.

16. Rapport sur les conclusions des débats de la quarante-deuxième session de la Commission européenne d'agriculture (ECA)

Un rapport succinct sera présenté sur les débats de la quarante-deuxième session de la Commission européenne d'agriculture, qui s'est tenue à Budapest (Hongrie) du 19 au 21 janvier 2022.

17. Rapport sur les conclusions des débats de la session conjointe de la Commission européenne des forêts (quarante et unième session) et du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (soixante-dix-neuvième session)

Un rapport succinct sera présenté sur les résultats et les recommandations de la session conjointe de la Commission européenne des forêts (quarante et unième session) et du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (soixante-dix-neuvième session), qui s'est tenue du 22 au 25 novembre 2021 à Rome (Italie).

18. Rapport sur les travaux de la Commission européenne consultative pour les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures (CECPAI)

Un rapport succinct sera présenté sur les travaux de la Commission européenne consultative pour les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures.

19. Rapport sur les conclusions des débats de la septième session de la Commission des pêches et de l'aquaculture pour l'Asie centrale et le Caucase

Un rapport succinct sera présenté sur les conclusions des débats de la septième session de la Commission des pêches et de l'aquaculture pour l'Asie centrale et le Caucase, qui s'est tenue du 11 au 13 octobre 2021 à Istanbul (Turquie).

20. Date et lieu de la trente-quatrième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe

21. Questions diverses⁶

Adoption du rapport de la Conférence régionale

⁶ Les délégués pourront, s'ils le souhaitent, formuler des observations au sujet des notes d'information au titre du point de l'ordre du jour intitulé «Questions diverses».

Le projet de rapport, présenté par les rapporteurs, sera examiné et débattu pour approbation.

Clôture de la session

Documents d'information

Rapport sur les conclusions des débats de la quarante-quatrième session de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM)

Les conclusions et les recommandations de la quarante-quatrième session de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée, qui s'est tenue en ligne du 2 au 6 novembre 2021, seront présentées.

Document d'information sur l'appui de la FAO à la jeunesse rurale dans la région Europe et Asie centrale

Le document présentera la situation des jeunes dans la région. Enfin, il donnera une vue d'ensemble des travaux et des domaines d'action de la FAO concernant la jeunesse rurale dans la région.